



FIRCHIM FRANCE S.A.S.

Z.A. de la Glèbe - B.P. 262 - Savignac - 12202 VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE Cedex

Tél. 05 65 81 16 37 - contact@firchim.fr - www.firchim.fr

**Produits industriels d'hygiène, de maintenance et de dépollution**

J15  
02/24

# CHIM-COURT

**DESTRUCTEUR DES ALGUES ET LICHENS  
POUR MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ET TOITURES**

*Application par pulvérisation ou au canon à mousse*  
*Action préventive et curative*

Pouvoir mouillant



## PROPRIÉTÉS PRINCIPALES - UTILISATIONS

- Formulation spécifique pour le traitement antifongique et l'élimination des végétaux, algues et lichens incrustés sur les surfaces humides extérieures : ardoise, fibrociment, tuile, roseau, chaume, matériau composite translucide, tôle laquée, verre de serre, murs, soubassements, clôtures, dalles, bordures en ciment, pierres dures, pierres calcaires, bâches, stores...
- Double action : traitement curatif et préventif.
- Pouvoir mouillant élevé assurant la pénétration en profondeur des surfaces poreuses. Détruit les spores des végétaux et assure une rémanence par fixation de matière active sur les zones d'accrochage ou d'enracinement des algues et lichens.
- Prévient les risques d'implantation d'algues vertes sur les surfaces exposées au nord et d'algues noires, brunes ou rouges fréquentes en bord de mer.
- Application par canon à mousse possible permettant ainsi une fixation sur les supports verticaux ou plans inclinés et une mise en oeuvre parfois moins dangereuse en évitant la pose d'échafaudages ou les interventions directes sur toits. Permet également de bien visualiser les zones où le produit a été appliqué.
- N'attaque pas la plupart des matériaux usuels et métalliques : gouttières, crochets d'ardoise, huisseries, faîtages...

## MODE D'EMPLOI

- Dans le cas d'incrustations de pollutions végétales anciennes, très développées, formant un tapis épais de plusieurs centimètres, effectuer avant l'application un raclage afin d'écarter les amas qui pourraient empêcher la pénétration du produit dans les pores des matériaux à traiter.
- Appliquer par temps sec, en dehors d'une période pluvieuse, du début du printemps jusqu'à l'automne. Ne pas appliquer par temps de gel ou lorsque la température ambiante de la journée est inférieure à 12° C. En cas de temps chaud, afin d'optimiser l'application, mouiller généreusement la surface à grande eau la veille de l'application. Éviter les applications en plein soleil, traiter en soirée.
- Appliquer dilué dans l'eau tiède ou froide selon l'épaisseur des végétaux, la nature et la porosité des supports.
- Application au canon à mousse : Placer le produit dans le réservoir. Pulvériser sous le vent, en réglant le robinet d'admission de produit de façon à obtenir une mousse sèche adhérente aux supports.
- Application en pulvérisation ou par arrosage : Réaliser une solution suivant les dosages ci-dessous et appliquer selon la nature et l'inclinaison du support avec un arrosoir ou un pulvérisateur à pression préalable, si possible muni d'une lance télescopique. Arroser ou pulvériser sous le vent uniformément et généreusement les supports et les végétaux.

| ETAT DES SUPPORTS                    | PROPRES TRAITEMENT PRÉVENTIF                        | FAIBLEMENT COUVERTS                                 | MOYENNEMENT COUVERTS                              | FORTEMENT COUVERTS                                |
|--------------------------------------|-----------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|---------------------------------------------------|---------------------------------------------------|
| Dilution                             | 1 à 2 parties de produit pour 10 à 15 parties d'eau | 1 à 2 parties de produit pour 10 à 15 parties d'eau | 1 à 2 parties de produit pour 7 à 9 parties d'eau | 1 à 2 parties de produit pour 5 à 6 parties d'eau |
| Surface traitée avec 1 L de solution | 7 à 10 m <sup>2</sup>                               | 5 m <sup>2</sup>                                    | 5 m <sup>2</sup>                                  | 5 m <sup>2</sup>                                  |

- Laisser sécher pendant une semaine et éliminer les végétaux traités par rinçage à la pression ou avec un balai brosse (opération de rinçage facultative, le vent et les pluies futures pouvant aider à l'élimination des pollutions dévitalisées réduites à l'état de poussières).
- Une application préventive (à la plus basse dilution) peut être effectuée après le nettoyage complet de la surface et peut être suivie d'un traitement par imprégnation d'une solution d'hydrofuge.

## PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

- Préparation à base d'une combinaison de sels alcalins, fonctions anti-fongicides, algicides, bactéricides, agents tensioactifs non ioniques à haut pouvoir pénétrant.
- Usage biode **TP2**, considéré comme dangereux, à utiliser avec précaution.

## CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

|                 |                       |                       |                                                          |
|-----------------|-----------------------|-----------------------|----------------------------------------------------------|
| Etat physique   | : liquide limpide     | Inflammabilité        | : non inflammable                                        |
| Couleur         | : vert                | Tension superficielle | : 30 dynes/cm                                            |
| Masse volumique | : 1005 g/l +/- 20 g/l | Réaction chimique     | : Très légèrement alcaline, sans caractère de causticité |
| pH pur          | : 9 environ           |                       |                                                          |
| pH à 5 %        | : 8,4                 |                       |                                                          |



## PRODUIT TECHNIQUE À USAGE PROFESSIONNEL

Les indications mentionnées sur cette fiche sont données de bonne foi et n'engagent en rien notre responsabilité, le contenu de cette documentation est donné à titre d'information, il doit être adapté à chaque cas particulier.